



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/agenda-des-evenements/a/journee-technique-le-suivi-de-la>

10e journée d'échange Autosurveillance des réseaux d'assainissement

- contenu - Agenda des événements -



Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2015

OIEau

Depuis 1991, la Directive européenne sur le traitement des Eaux Résiduaires Urbaines (ERU), ainsi que les lois et codifications françaises, ont institué le principe de "surveillance des systèmes de collecte des eaux usées et des stations d'épuration en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité" (article 17 de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007). Elles chargent les collectivités locales de cette mission, et l'arrêté du 22 juin 2007 (en cours de révision) en précise les modalités.

Au-delà du caractère réglementaire obligatoire, l'autosurveillance constitue également pour les collectivités une réelle opportunité pour connaître et optimiser la gestion de leurs systèmes d'assainissement.

La mise en place, la pérennisation, l'évolution de l'autosurveillance soulèvent cependant de nombreuses questions : Comment répondre aux obligations réglementaires ? Quels objectifs fixer au-delà de ces obligations ? Quels niveaux d'information atteindre et quels outils développer ? Quels points instrumenter et comment ? Quels paramètres suivre ? Comment administrer et exploiter les données pour disposer d'un vrai outil de gestion ? Comment faire évoluer son système d'autosurveillance ?

Cette journée d'échanges s'adresse aux acteurs déjà engagés dans l'autosurveillance, mais aussi aux collectivités qui doivent la mettre en place.

Elle est l'occasion de restituer huit années de travail du groupe, de faire un éclairage réglementaire, de présenter les stratégies et démarches retenues par différentes collectivités et enfin, de mobiliser des experts français/européens en métrologie et hydrologie urbaine.